

## SOUSSION CHIMIQUE RESULTATS DE L'ENQUETE 2017

### DEFINITION

La soumission chimique (SC) est l'administration à des fins criminelles (viols, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives (SPA) à l'insu de la victime ou sous la menace.

Les cas ne répondant pas à cette définition entrent dans la catégorie « vulnérabilité chimique » qui désigne l'état de fragilité d'une personne induit par la consommation **volontaire** de SPA la rendant plus vulnérable à un acte délictuel ou criminel. On note les vulnérabilités par consommation de substances non médicamenteuses (SNM), substances médicamenteuses (SM) ou les deux à la fois (SM + SNM).

### ENQUETE

En octobre 2003, l'Afssaps/ANSM a mis en place une enquête nationale afin d'obtenir des données exhaustives sur les cas de SC. Dans ce cadre, une mise au point sur l'usage criminel des produits psychoactifs a été adressée aux médecins et un protocole national d'enquête a été établi.

Il s'agit d'une enquête prospective annuelle ayant pour objectif d'identifier les substances en cause, de définir les contextes des agressions et les *modus operandi* des agresseurs. Ainsi, elle nécessite obligatoirement des analyses toxicologiques dans des matrices biologiques dont les prélèvements doivent être réalisés dans des délais acceptables.

### RESULTATS

**En 2017, diverses structures ont participé à cette étude dans la déclaration des cas :**

- 544 observations ont été notifiées essentiellement par :
  - Des laboratoires d'analyses toxicologiques experts médico-judiciaires dans 361 cas (66%)
  - Des urgences médico-judiciaires et des services de médecine légale dans 159 cas (29%)
  - Divers autres services (médical, judiciaire) dans 24 cas (5%)

**Après analyse, ont été retenus pour étude :**

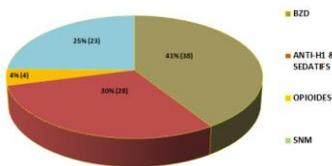
- 462 cas (augmentation de 36% par rapport à 2016) répartis en :
  - 68 cas (15%) de SC vraisemblable (12% en 2016)
  - 241 cas (52%) de SC possible (51% en 2016)
  - 153 cas (33%) de vulnérabilité chimique (37% en 2016)
- 423 cas (92 %) ont déposé plainte
- 54% des cas sont d'origine francilienne

## SOUSSION CHIMIQUE VRAISEMBLABLE

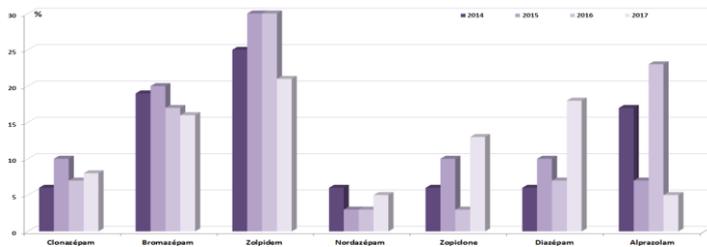
### Victimes : 68 victimes ont été identifiées dont 9 enfants de moins de 15 ans

- Prédominance féminine (71% / 48) avec un sex-ratio de 0.41
- Elles sont âgées de 4 Jours à 97 ans avec une de médiane de 25 ans ; on dénombre 14 victimes mineures
- Elles (> 12 ans) ont consommé volontairement de l'alcool dans 46 % des cas et/ou du cannabis dans 33%.
- Une amnésie est décrite dans 51% (31 / 61 victimes de plus de 10 ans)
- Les faits relevés sont :
  - Une agression sexuelle (AS) seule (56% / 38 cas), associé à un vol (1% / 1 cas)
  - Un vol (12% / 8 cas)
  - Une maltraitance (7% / 5 cas), sédation (12% / 8 cas),
  - Une tentative de SC (10% / 7 cas)

FAMILLES DE SUBSTANCES DANS LA SCV 2017



La répartition des familles des SPA est comparable à celles des études précédentes. Les médicaments représentent les ¾ de ces substances.



La famille des benzodiazépines et apparentés (BZD) prédomine toujours, avec en tête le zolpidem (qui amorce une chute) suivi du diazépam (↑), du bromazépam et de la zopiclone (↑).

Parmi les sédatifs divers, la cyamémazine et les antipsychotiques arrivent en tête suivis de l'hydroxyzine.

Les SNM (23 mentions) sont représentées par le MDMA (10 cas), l'alcool (6), la cocaïne (3), le GHB (3) et le cannabis (1).

## VULNERABILITES CHIMIQUES

	Vulnérabilité par SNM (122 cas)	Vulnérabilité SM +SNM (30 cas)	Vulnérabilité par SM (1 cas)
<b>Victimes</b>	110 de sexe féminin (90%)	28 de sexe féminin (93%)	1 femme
<b>Age moyen</b>	24,4 ans (14–55), 12 mineurs	30 ans (14-56), 4 mineures	Adulte
<b>Agressions</b>	AS (106 cas/87%), vol (3), AS + vol (6)	AS (25 cas/83%), AS + vol (3)	AS
<b>Amnésie</b>	76 cas (64%)	17 cas (57%)	NR
<b>SNM</b>	Alcool (115 cas/94%), cannabis (46 cas/38%), cocaïne (11 cas/9%), amphétamine (1), GHB (1), LSD (1), poppers (1)	Alcool (26 cas/87%), cannabis (11 cas/37%), cocaïne (4), MDMA (1)	Traitement habituel (zolpidem, bromazépam)

Comme dans les précédentes études, le profil des victimes, les faits et les SPA utilisées restent similaires. Le changement réside dans les substances détectées. Le zolpidem reste en tête mais amorce une chute, suivi du diazépam puis du bromazépam et de la zopiclone. Le diazépam et la zopiclone ayant bien progressé. Le clonazépam persiste encore mais en faible proportion. Parmi les SNM, le MDMA se maintient en tête et voit son chiffre doubler par rapport à 2016 et le GHB est détecté dans 3 cas.

L'équipe du CEIP-A de Paris remercie l'ensemble des partenaires pour leur participation depuis plusieurs années : les laboratoires de toxicologie publics et privés, les services médico-judiciaires et les réseaux des vigilances.

Document réalisé avec le soutien de l'Ansm